

VIE ACCÉLÉRATION SUN LIFE
AVEC PARTICIPATION

GUIDE DU CLIENT



une solution idéale pour vous payée en huit ans

La vie est plus radieuse sous le soleil



Vie Accélération Sun Life avec participation – une solution idéale pour vous payée en huit ans	4
Avantages pour vous	5
Fonctionnement de votre contrat	6
Établissement de votre contrat	10
<i>Choisir le montant de votre assurance-vie de base</i>	10
<i>Types de contrat</i>	10
<i>Options de participations</i>	12
<i>Options de prime</i>	14
<i>Garanties sans participation facultatives supplémentaires</i>	14
<i>Accès à la valeur du compte de votre contrat</i>	19
Explication des participations	23
<i>Risque lié aux placements</i>	25
Mesures de sécurité pour protéger vos intérêts en tant que propriétaire d'un contrat avec participation	28
Conséquences fiscales	30

Ce guide vous donne une vue d'ensemble de la Vie Accélération Sun Life avec participation. Il résume les nombreuses caractéristiques du produit et ses avantages, mais ne fait pas partie du contrat.

Vie Accélération Sun Life avec participation – une solution idéale pour vous payée en huit ans

La Vie Accélération Sun Life avec participation est un produit d'assurance-vie permanente avec participation qui peut protéger votre famille, garantir la continuité de votre entreprise ou faire en sorte que votre actif soit transféré intégralement à la prochaine génération. Votre décision de souscrire ce produit jouera un rôle important dans votre avenir financier. Ce type de contrat vous donne la possibilité de recevoir des participations attribuées aux propriétaires de contrats. La Vie Accélération Sun Life avec participation peut constituer la bonne solution pour vous si vous :

- ✓ recherchez un contrat avec participation qui est entièrement payé en huit ans;
- ✓ recherchez une diversification de l'actif;
- ✓ souhaitez faire en sorte que votre patrimoine soit transféré intégralement à vos bénéficiaires; ou
- ✓ êtes intéressé par la possibilité de recevoir des participations attribuées aux propriétaires de contrats.

Avec la Vie Accélération Sun Life avec participation, vous pouvez :

- ✓ avoir un contrat entièrement payé en huit ans;
- ✓ diversifier votre actif;
- ✓ optimiser la valeur de votre patrimoine pour vos bénéficiaires;
- ✓ créer une base pour l'avenir financier de vos enfants ou petits-enfants;
- ✓ faire un don à votre organisme caritatif ou alma mater préféré; et
- ✓ combler les besoins de planification de votre entreprise.

La Vie Accélération Sun Life avec participation peut vous aider à atteindre vos principaux objectifs de planification financière d'aujourd'hui et de demain. C'est vous qui décidez.

Avantages pour vous

Une protection la vie durant : avec ce produit, vous avez l'assurance que de l'argent sera disponible pour votre famille lorsque vous en aurez le plus besoin. Il peut être rassurant également pour vous de savoir que vous paierez les primes pendant huit ans seulement bien que la protection soit à vie. La Vie Accélération Sun Life avec participation peut également vous fournir une excellente occasion de diversifier votre actif ou d'établir une base financière solide pour vos enfants ou petits-enfants en les mettant sur la bonne voie pour l'avenir. Si vous possédez une entreprise, ce produit peut satisfaire les besoins de protection de votre entreprise.

Un investissement pour l'avenir : des participations pourraient être attribuées à votre contrat Vie Accélération Sun Life avec participation. Elles sont déterminées par le conseil d'administration de la Sun Life. Au cours des premières années, votre contrat comportera l'option de participations Complément d'assurance. L'option passera ensuite automatiquement à Bonifications d'assurance libérée (BAL); les participations attribuées serviront alors à acheter de l'assurance supplémentaire.

Des occasions d'épargne : ce produit vous offre la possibilité de diversifier votre actif. Après avoir été en vigueur pendant un an, le contrat comporte une valeur de rachat qui augmentera au fil du temps d'une façon fiscalement avantageuse. Que ce soit pour combler un écart dans votre revenu de retraite ou pour fournir à votre entreprise une souplesse sur le plan des liquidités, avec la Vie Accélération Sun Life avec participation vous avez accès à des fonds lorsque vous en avez le plus besoin.

Des garanties : la libération complète de ce contrat après huit ans est garantie. Il comporte aussi un capital-décès garanti et des valeurs de rachat garanties. La vie n'offre pas toujours des garanties. Cependant, avec la Vie Accélération Sun Life avec participation, vous avez les garanties dont vous avez besoin pour atteindre vos objectifs financiers futurs.

***Vie Accélération Sun Life avec participation –
une solution idéale pour vous payée en huit ans***

Le saviez-vous? Votre conseiller peut vous aider à sélectionner la bonne combinaison de caractéristiques et de garanties pour votre contrat Vie Accélération Sun Life avec participation, de manière à ce que celui-ci soit vraiment une solution idéale pour vous.

Fonctionnement de votre contrat

Lorsque vous souscrivez un contrat Vie Accélération Sun Life avec participation de la Sun Life, vous pouvez recevoir les participations de différentes manières. Votre contrat fournit une protection garantie pour la vie et des valeurs de rachat, pour lesquelles vous payez une prime garantie. Votre prime et d'autres valeurs de base sont déterminées en fonction d'hypothèses à long terme prudentes sur les règlements de décès, le rendement des placements, les frais (y compris l'impôt), les contrats tombés en déchéance et d'autres facteurs. Discutez-en avec votre conseiller pour en savoir plus.

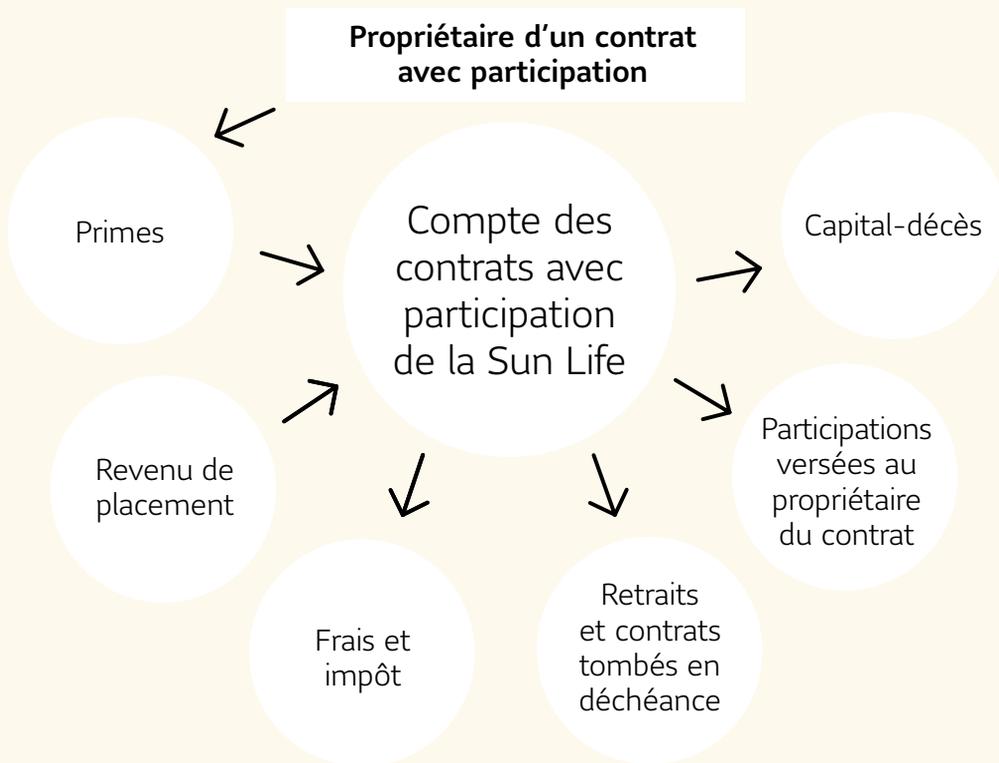
L'assurance-vie implique le transfert du risque d'une personne à une compagnie d'assurance-vie. Dans le cas de l'assurance avec participation, une partie des risques est partagée entre les propriétaires de contrats et la compagnie.

Dans le cadre de cette relation de partage du risque, les propriétaires de contrats avec participation peuvent également partager les participations. Des participations peuvent être attribuées à votre contrat lorsque les résultats techniques du compte des contrats avec participation de la Sun Life sont plus favorables que ceux des hypothèses que nous avons formulées sur des facteurs, tels que le rendement des placements, le capital-décès et les frais, pour appuyer les valeurs garanties dans votre contrat. Si le conseil d'administration détermine qu'il y a un surplus, une partie de celui-ci peut être attribuée à votre contrat sous forme de participations.

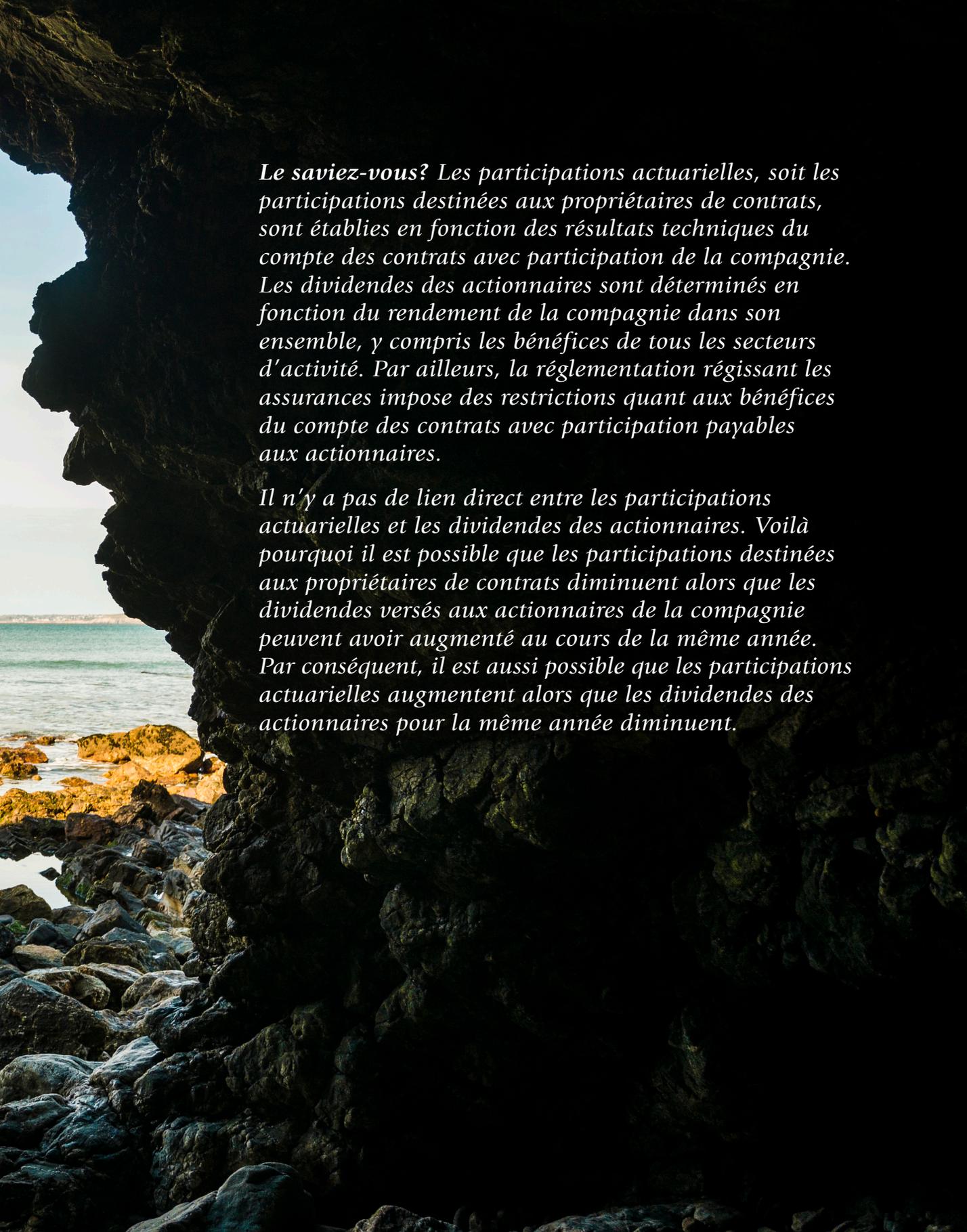
Le montant disponible pour les participations augmentera ou diminuera en fonction de la différence entre les résultats réels et nos hypothèses. Le montant disponible dépend également de nombreux autres facteurs :

- › Nécessité de conserver les gains à titre d'excédent pour :
 - ◊ assurer la sécurité financière et la stabilité du compte des contrats avec participation;
 - ◊ financer la croissance des nouveaux contrats avec participation; et
 - ◊ pallier les fluctuations des résultats techniques, des rendements des placements, des règlements de décès, des frais (y compris l'impôt), des contrats tombés en déchéance et d'autres facteurs.
- › Autres considérations pratiques et limites.
- › Exigences juridiques et pratiques de l'industrie.

Il est important de préciser que la *Loi sur les sociétés d'assurances (LSA) du Canada* comporte un certain nombre de dispositions que nous devons respecter concernant la gestion du compte des contrats avec participation.







Le saviez-vous? Les participations actuarielles, soit les participations destinées aux propriétaires de contrats, sont établies en fonction des résultats techniques du compte des contrats avec participation de la compagnie. Les dividendes des actionnaires sont déterminés en fonction du rendement de la compagnie dans son ensemble, y compris les bénéfices de tous les secteurs d'activité. Par ailleurs, la réglementation régissant les assurances impose des restrictions quant aux bénéfices du compte des contrats avec participation payables aux actionnaires.

Il n'y a pas de lien direct entre les participations actuarielles et les dividendes des actionnaires. Voilà pourquoi il est possible que les participations destinées aux propriétaires de contrats diminuent alors que les dividendes versés aux actionnaires de la compagnie peuvent avoir augmenté au cours de la même année. Par conséquent, il est aussi possible que les participations actuarielles augmentent alors que les dividendes des actionnaires pour la même année diminuent.

Établissement de votre contrat

Choisir le montant de votre assurance-vie de base

La Vie Accélération Sun Life avec participation vous permet de sélectionner le montant d'assurance dont vous avez besoin aujourd'hui et dans l'avenir.

Le montant d'assurance de base minimal est de 250 000 \$. Le montant d'assurance de base maximal est de 15 000 000 \$.

Le saviez-vous? Le montant d'assurance maximal comprend toutes les garanties d'assurance temporaire que vous pouvez choisir en personnalisant votre contrat.

Types de contrat

Avec la Vie Accélération Sun Life avec participation, vous choisissez le type de contrat qui répond à vos besoins de protection. Vous pouvez choisir de fournir une protection pour une personne ou deux personnes.

Assurance sur une tête

Ce type de contrat couvre une seule personne et prévoit le versement d'un capital-décès libre d'impôt au décès de la personne assurée.

Assurance sur deux têtes payable au premier décès

Ce type de contrat couvre deux personnes et prévoit le versement d'un capital-décès libre d'impôt au premier décès à survenir chez les personnes assurées. Il comprend un capital-décès de survivant qui permet à la personne assurée toujours en vie de demander un nouveau contrat dans les 90 jours sans fournir de preuve d'assurabilité.

- › Il s'agit d'une excellente solution pour les couples qui souhaitent assurer l'avenir de leur famille advenant le décès de l'un d'eux.
- › Si vous êtes un propriétaire de petite entreprise, ce type de contrat peut être idéal lorsque le partenaire survivant a besoin d'argent pour acheter la part dans l'entreprise du partenaire décédé.

Assurance sur deux têtes payable au dernier décès

Primes jusqu'au second décès

Ce type de contrat couvre deux personnes et prévoit le versement d'un capital-décès libre d'impôt au dernier décès à survenir chez les personnes assurées. Les primes pour ce type de contrat sont payables jusqu'au dernier décès parmi les personnes assurées ou huit ans après l'établissement du contrat, selon la première occurrence.

- › Il s'agit d'une excellente solution pour créer ou protéger votre patrimoine destiné à vos bénéficiaires.
- › Si les dons de bienfaisance sont importants pour vous, ce type de contrat peut vous fournir une manière efficace de laisser de l'argent à votre organisme caritatif ou alma mater préféré.

***Le saviez-vous?** Votre couverture durera jusqu'au décès des personnes assurées, la résiliation de votre contrat ou sa déchéance. Même si l'aperçu du contrat montre les valeurs jusqu'à 100 ans, si les personnes assurées vivent plus longtemps, le contrat demeurera en vigueur. Les participations continueront d'être attribuées au contrat chaque année et les valeurs de rachat et le capital-décès continueront de croître jusqu'au décès des personnes assurées ou la résiliation du contrat.*

Options de participations

Votre contrat Vie Accélération Sun Life avec participation est établi avec l'option de participations Complément d'assurance. Au fil du temps, elle sera remplacée automatiquement par l'option de participations Bonifications d'assurance libérée. Si votre situation change ultérieurement, vous pourrez passer à l'option Paiement comptant ou Participations capitalisées.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt dans ce guide, nous pouvons attribuer des participations à votre contrat, en fonction d'un certain nombre de facteurs.

Complément d'assurance

- › Chaque année à l'anniversaire du contrat, toute participation attribuée à votre contrat sert à acheter une combinaison d'assurance temporaire annuelle et de bonifications d'assurance libérée. Ce montant combiné est égal au montant du complément d'assurance dans votre contrat.
- › Avec le temps, l'assurance temporaire annuelle est remplacée par des bonifications d'assurance libérée permanentes.
- › Par la suite, une fois que toute l'assurance temporaire annuelle aura été remplacée, les participations attribuées à votre contrat serviront à acheter davantage de bonifications d'assurance libérée. À cette étape, votre capital-décès commencera à croître.
- › Le montant du complément d'assurance est garanti la vie durant. Cela signifie que nous garantirons à la fois le montant du complément d'assurance et le montant de l'assurance de base, même si dans l'avenir les participations ne seront pas suffisantes pour payer le coût de l'assurance temporaire annuelle. Il faut se rappeler que même avec cette garantie, vous devez payer toutes les primes exigées pour votre contrat.

Fonctionnement



Bonifications d'assurance libérée

- › Une fois que votre option de participations passe à Bonifications d'assurance libérée, toutes les participations attribuées à votre contrat sont utilisées pour acheter de l'assurance supplémentaire qui est déjà libérée. Cela signifie que vous n'avez pas besoin de payer des primes de plus pour cette assurance supplémentaire. Il s'agit également d'une assurance avec participation qui donne droit à des participations et qui comporte une valeur de rachat. Grâce à cette croissance composée, votre capital-décès et vos valeurs de rachat peuvent augmenter avec le temps.

Fonctionnement



Participations capitalisées

- › Une fois que votre option de participations passe à Bonifications d'assurance libérée, vous pouvez changer votre option à Participations capitalisées.
- › Toutes les participations que nous attribuons sont automatiquement versées à un compte qui s'apparente à un compte d'épargne auprès de la Sun Life.
- › Vous avez accès à ces participations en tout temps.
- › Les participations capitalisées rapportent un intérêt quotidien et sont composées annuellement, à un taux d'intérêt que nous déterminons.

Paiement comptant

- › Une fois que votre option de participations passe à Bonifications d'assurance libérées, vous pouvez changer votre option à Paiement comptant.
- › Cette option vous donne l'occasion de recevoir chaque année des participations versées au comptant.

Options de prime

Avec la Vie Accélération Sun Life avec participation, vous payez les primes garanties pendant huit ans. Vos primes garanties sont établies en fonction de votre santé, de votre situation quant à l'usage du tabac, de votre sexe et du montant d'assurance de base que vous sélectionnez.

Vous pouvez payer vos primes annuellement par chèque ou mensuellement par prélèvement bancaire. Si vous payez mensuellement, les primes seront légèrement plus élevées pour couvrir les frais supplémentaires liés au traitement de transactions mensuelles. Pour calculer la prime mensuelle, nous multiplions la prime annuelle totale par 0,09. Par exemple, si la prime annuelle était de 1000 \$, la prime mensuelle serait de $1000 \$ \times 0,09 = 90 \$$.

L'âge utilisé pour calculer vos primes garanties dépend de votre âge aux fins d'assurance. Celui-ci correspond à l'âge le plus près de votre date d'anniversaire. Par exemple, si vous avez 40 ans et 7 mois, votre âge pour l'assurance sera fixé à 41 ans. Nous garantissons que le montant de votre prime pour le capital-décès garanti ne changera pas.

Vous payez des primes pour le montant de votre assurance de base pendant huit ans. Cela vous procure une protection à vie en toute quiétude, car vous saurez qu'après huit ans, aucune autre prime n'est nécessaire pour votre assurance de base garantie.

Remarque importante : Si votre contrat comprend des garanties supplémentaires, vous devrez possiblement continuer à payer les primes pour les garanties en question, et ce, même si le contrat de base est libéré.

Garanties sans participation supplémentaires et facultatives

Pour vous aider à créer votre contrat en vue d'atteindre vos objectifs financiers et de protection d'aujourd'hui et de demain, nous offrons un large éventail de garanties facultatives pour la Vie Accélération Sun Life avec participation.

Le montant de l'assurance de base et toute couverture additionnelle ajoutée en fonction de l'option de participations choisie donnent droit à des participations. Toutefois, les garanties facultatives ci-dessous ne donnent droit à aucune participation. Les primes de ces garanties ne sont pas prises en considération lorsque nous prenons des décisions quant aux participations.

Garantie facultative sans participation

Garantie Décès accidentel (GDA)

Solution

La GDA vous offre un moyen économique d'augmenter le capital-décès si la personne assurée décède accidentellement.

Garantie Assurance temporaire d'enfant (ATE)

L'ATE verse à vos enfants et futurs enfants un petit montant d'assurance temporaire, ce qui leur procure la base nécessaire pour établir un plan financier solide. Vous pourrez transformer cette assurance temporaire lorsqu'ils auront entre 18 et 25 ans pour leur fournir jusqu'à 10 fois le montant d'assurance de l'ATE, le tout sans fournir de preuve d'assurabilité.

Garantie Exonération en cas d'invalidité totale (EIT)

L'EIT vous garantit que votre assurance-vie demeurera en place si la personne assurée est incapable de travailler en raison d'une blessure ou d'une maladie qui la rend totalement invalide. Nous cesserons de percevoir les primes mensuelles si la personne assurée devient invalide.

Garantie Exonération en cas de décès ou d'invalidité du propriétaire

Si le propriétaire du contrat n'est pas la personne assurée, cette garantie permet au propriétaire de s'assurer que les primes pour la protection d'assurance sont couvertes s'il décède ou devient invalide. Nous cesserons de percevoir les primes mensuelles si le propriétaire du contrat décède ou devient invalide.

Garantie d'assurabilité (GA)

La GA vous offre la tranquillité d'esprit, car vous saurez que peu importe ce qui vous arrivera dans l'avenir, vous pourrez acheter une assurance-vie supplémentaire tous les trois ans, ou lors d'un événement familial important, le tout sans fournir de preuve d'assurabilité.

Garantie Protection de l'entreprise (PDE)

La PDE permet aux propriétaires d'entreprise de souscrire une assurance supplémentaire à chaque date d'anniversaire du contrat jusqu'à des maximums admissibles sans fournir de preuve médicale d'assurabilité. Laissez votre couverture d'assurance croître au même rythme que votre entreprise.

Garantie Assurance temporaire

Vos besoins d'assurance-vie peuvent varier au fur et à mesure que vos circonstances familiales et professionnelles évoluent. Vous pouvez choisir parmi un éventail de durées pour les garanties d'assurance temporaire, notamment : 10 ans, 10 ans assortie de la garantie Protection-renouvellement, 15 ans, 20 ans et 30 ans, qui sont toutes renouvelables et transformables en assurance permanente.



A photograph of a desert landscape. In the foreground, a large, smooth sand dune curves across the bottom. A person stands on the peak of the dune, looking towards the camera. The background is a clear, bright blue sky with a few wispy white clouds. On the right side, a large, curved rock formation frames the scene, creating a natural archway. The overall scene is bright and sunny.

Le saviez-vous? Votre conseiller peut vous aider à choisir les garanties facultatives dont vous avez besoin pour vous assurer que le contrat Vie Accélération Sun Life avec participation répond à tous vos besoins d'aujourd'hui et de demain.

Le saviez-vous? Nous vous demanderons possiblement de présenter des preuves d'assurabilité indiquant si votre état de santé ou votre assurabilité ont changé entre le moment où vous demandez l'assurance et le moment de la livraison du contrat. Si vous payez votre contrat au moment où vous demandez l'assurance, vous pourriez bénéficier d'une protection temporaire immédiate pendant le traitement de votre proposition en vertu d'une note de couverture. Les dispositions et les exclusions de cette assurance temporaire sont indiquées dans la note de couverture. Cette dernière indique aussi le moment et les circonstances où la protection prévue par la note de couverture prend fin. Si vous ne payez pas au moment de demander l'assurance et que vous ne bénéficiez pas de l'assurance en vertu d'une note de couverture, votre protection entrera en vigueur seulement lorsque toutes les conditions suivantes auront été remplies :

- votre contrat vous aura été livré;*
 - vous aurez versé le premier paiement;*
 - vous nous aurez fourni, s'il y a lieu, les preuves requises qui montrent que votre assurabilité n'a pas changé entre la date de votre demande d'assurance et la date de la livraison du contrat.*
-
-



Accès à la valeur du compte de votre contrat

La Vie Accélération Sun Life avec participation vous donne accès à des fonds lorsque vous en avez le plus besoin. La valeur de rachat totale de votre contrat se compose de valeurs de rachat garanties et non garanties.

Valeurs de rachat

Valeurs de rachat garanties

La Vie Accélération Sun Life avec participation vous fournit des valeurs de rachat garanties qui commencent après que le contrat ait été en vigueur pendant un an. Vos valeurs de rachat garanties sont établies en fonction de votre capital-décès garanti, de votre âge et de votre sexe. Plus vous conservez votre contrat longtemps, plus la valeur de rachat garantie sera élevée. Un tableau des valeurs de rachat garanties est présenté dans votre contrat.

Valeurs de rachat non garanties

Les valeurs de rachat non garanties augmenteront dans votre contrat d'une manière fiscalement avantageuse. Ces valeurs de rachat sont créées lorsque les participations sont utilisées pour acheter des bonifications d'assurance libérée. Si vous choisissez ultérieurement Participations capitalisées en tant qu'option de participations, vous aurez des valeurs de rachat non garanties. Celles-ci sont détenues à l'extérieur du contrat et tous les intérêts gagnés sont imposables. Au moment du décès, toutes les participations capitalisées sont versées au bénéficiaire.

Compte de primes remboursable

Si vous payez plus que la prime requise, l'excédent est versé dans le compte de primes remboursable; il s'apparente à un compte d'épargne qui rapporte un intérêt quotidien. Vous pouvez retirer des fonds de ce compte lorsque vous en avez besoin ou utiliser ceux-ci pour couvrir vos paiements de prime futurs. Les intérêts gagnés sont imposables.

Avances sur contrat

Les avances sur contrat constituent un moyen facile d'accéder à la valeur de rachat de votre contrat. Vous pouvez demander une avance sur contrat en tout temps, pourvu que la valeur de rachat totale dans votre contrat soit suffisante. Le montant minimum qu'il est possible d'emprunter est de 250 \$. Vous pouvez obtenir une avance allant jusqu'à 100 % du total de la valeur de rachat de votre contrat, moins l'intérêt pour un an. Un intérêt (taux variable) est perçu sur le montant que vous empruntez. Vous pouvez rembourser l'avance sur contrat n'importe quand, sans pénalité. Si vous ne remboursez pas l'avance, le montant de l'avance non remboursée, intérêts compris, sera déduit du capital-décès total de votre contrat.

Retraits

Vous pouvez aussi accéder à la valeur de rachat de votre contrat au moyen d'un retrait si votre contrat passe à l'option de participations Bonifications d'assurance libérées, ou si vous choisissez ultérieurement l'option Participations capitalisées.

Bonifications d'assurance libérée : les bonifications d'assurance libérée qui ont été achetées à la suite de l'attribution de participations à votre contrat comportent une valeur de rachat. Racheter les bonifications d'assurance libérée vous permet d'accéder à cette valeur de rachat. Lorsque vous effectuez un retrait, la valeur de rachat totale et le capital-décès total seront réduits. Vous remarquerez que le retrait aura un effet plus important sur le capital-décès que sur la valeur de rachat. Pourquoi? Parce que pour chaque dollar de participation attribué, plusieurs dollars en bonifications d'assurance libérée sont achetés. À la différence, la valeur de rachat augmente d'un montant se rapprochant du montant de participations attribuées.

Participations capitalisées : les retraits sur les participations capitalisées sont effectués sur le compte d'épargne détenu à l'extérieur de votre contrat. Cela comprend les participations accumulées que nous attribuons à votre contrat et tout intérêt couru.



Avance automatique de la prime

Si vous ne payez pas vos primes et qu'il n'y a plus de fonds dans votre compte de primes remboursable, vos primes garanties seront payées au moyen d'une avance automatique de la prime sur la valeur de rachat du contrat. Nous effectuons nous-mêmes ces prêts pour vous aider à maintenir votre précieuse protection d'assurance. Nous percevons des intérêts sur l'avance automatique de la prime. La valeur de rachat et le capital-décès garanti seront réduits du montant de l'avance non remboursée.

Dans l'avenir, si le montant emprunté au moyen d'une avance automatique de la prime est plus élevé que la valeur de rachat de votre contrat, vous devrez faire un paiement pour garder celui-ci en vigueur. Si vous ne faites pas de paiement, votre contrat prendra fin.

Résilier votre contrat

Si vous n'avez plus besoin de votre précieuse assurance-vie, vous pouvez choisir de résilier votre contrat. Nous vous verserons la valeur de rachat totale, toutes les participations capitalisées et tous les fonds dans votre compte de primes remboursable, moins le montant des avances de contrat non remboursées ou tout paiement de prime.

Prestation du vivant de la personne assurée

Cette prestation est offerte du vivant de la personne assurée pour tous les produits d'assurance-vie de la *Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie*. Elle ne fait pas partie de votre contrat. Nous pouvons l'approuver à notre discrétion et dans certaines circonstances. Si la personne assurée souffre d'une maladie incurable et a une espérance de vie de moins de 24 mois, cette prestation peut fournir un versement forfaitaire équivalent à 50 % du montant de l'assurance de base du contrat, jusqu'à un maximum de 100 000 \$. Vous pouvez l'utiliser comme bon vous semble, ce qui vous offre une sécurité supplémentaire. La prestation vous est offerte pour des raisons humanitaires et est assujettie aux dispositions du programme de prestation du vivant de la personne assurée en vigueur au moment de la demande.

Explication des participations

Les participations sont une partie importante de votre contrat Vie Accélération Sun Life avec participation. Il est important de noter que les participations ne sont pas garanties et qu'elles peuvent varier d'année en année.

Les contrats avec participation sont regroupés en fonction de certains facteurs, comme le type de contrat et sa date d'acquisition. Les résultats techniques de chaque groupe déterminent les participations pouvant être attribuées à un groupe. Cette méthode permettant de déterminer l'attribution des participations est connue sous le nom de principe de contribution. Elle est utilisée par les compagnies d'assurance au Canada afin de les aider à s'assurer que les distributions de bénéfices entre les groupes de propriétaires de contrats avec participation sont équitables.

La Vie Accélération Sun Life avec participation est considérée comme un groupe unique et possède son propre barème de participations. Le barème de participations est le résultat d'une série de calculs et détermine comment les bénéfices pour le groupe seront attribués à chaque contrat individuel sous forme de participations.

La Vie Accélération Sun Life avec participation a été conçue en fonction d'un ensemble d'hypothèses relatives au risque devant être partagé avec le propriétaire du contrat. Ces hypothèses comprennent : les risques liés au rendement des placements, au taux de mortalité, aux frais, à l'impôt, à l'inflation et au nombre de propriétaires qui résilient leur contrat. Chaque année, la compagnie compare ces hypothèses aux résultats réels ainsi qu'aux résultats futurs anticipés pour la Vie Accélération Sun Life avec participation. Cette évaluation définit les résultats techniques pour le groupe de contrats. Lorsque les résultats sont supérieurs à ceux découlant de nos hypothèses, le surplus généré peut être attribué aux propriétaires de contrats sous forme de participations. Lorsque les résultats techniques se détériorent, les gains à distribuer sous forme de participations diminueront. Si les résultats techniques sont égaux ou inférieurs aux hypothèses, les participations attribuables aux propriétaires de contrats peuvent être nulles.

Les trois risques clés suivants peuvent servir à expliquer davantage l'incidence des résultats techniques sur les barèmes de participations et sur les bénéfices disponibles aux fins de distribution sous forme de participations :

1. *Le rendement des placements*

- › Les résultats techniques des placements constituent habituellement le facteur le plus important dans la détermination des bénéfices annuels d'un compte de contrats avec participation.
- › Les primes de tous les contrats sont mises en commun.
- › Tous les fonds qui ne sont pas utilisés pour payer les prestations, les frais et les impôts sont investis en vue de générer des bénéfices ultérieurs.
- › Le risque lié aux placements correspond à la différence entre les rendements nets réels et projetés des fonds investis et les hypothèses émises pour le groupe.
- › Le compte des contrats avec participation de la Sun Life comporte des placements dans des catégories d'actif variées selon une stratégie de placement à long terme.

2. *La mortalité*

- › L'incidence des résultats techniques liés au taux de mortalité sur les bénéfices d'un compte de contrats avec participation se manifeste graduellement puisque les tendances en matière de taux de mortalité évoluent lentement, de même que les changements dans ces tendances.
- › Le taux de mortalité désigne le nombre de décès normalement anticipés pour un groupe donné, à un âge donné.
- › Le risque lié au taux de mortalité correspond à la différence quant au montant des prestations de décès réellement versées, par rapport aux hypothèses du barème de participations pour le groupe donné.

3. *Les frais*

- › L'incidence des frais sur les bénéfices d'un compte de contrats avec participation est relativement faible, mais les changements peuvent avoir un effet sur les contrats avec participation. Les frais ont de fortes chances d'augmenter pendant les périodes où le taux d'inflation est élevé.
- › Les frais correspondent aux coûts liés au développement, à la marchandisation, à la distribution et à l'administration de votre contrat Vie Accélération Sun Life avec participation.
- › Le risque lié aux frais représente la capacité de la compagnie à maîtriser et à réduire ses frais, par rapport aux hypothèses adoptées pour obtenir le barème de participations.

Risque lié aux placements

Les résultats techniques concernant le rendement des placements sont généralement le facteur qui influe le plus sur les bénéfices disponibles qui seront attribués sous forme de participations. La Sun Life emploie une stratégie de placement à long terme qui, avec un compte des contrats avec participation important et bien établi, permet des rendements plus stables. Par conséquent, le rendement de ces placements a tendance à baisser plus lentement que les taux d'intérêt réels et les marchés boursiers. Il est important de souligner que les rendements se redresseront plus lentement lorsque les taux d'intérêt réels et les marchés boursiers connaîtront une période de croissance.

Il existe un risque lié aux placements si vous prévoyez d'utiliser des participations pour augmenter la valeur de rachat de votre contrat ou de votre capital-décès. Étant donné que les participations ne sont pas garanties, plus vous comptez sur elles pour vous aider à répondre à vos besoins futurs anticipés, plus votre risque lié aux placements est élevé. Les changements apportés au barème de participations de même que le montant des participations attribuées auront une incidence plus importante sur votre contrat si vous comptez sur les participations pour souscrire de l'assurance additionnelle.

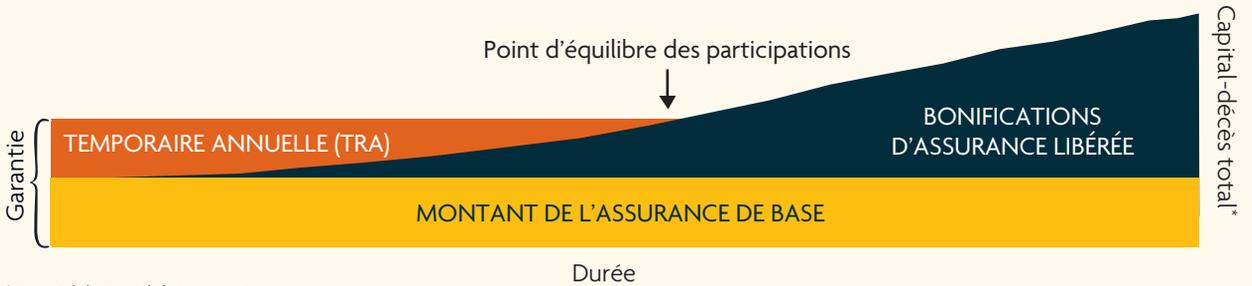
Lorsque vous examinez un aperçu de votre contrat Vie Accélération Sun Life avec participation, vous remarquerez que les valeurs du contrat sont des valeurs futures projetées et que ces hypothèses présument que le barème de participations actuel demeurera stable. Par contre, les barèmes de participations seront modifiés de temps à autre, ce qui signifie que les valeurs du contrat données dans l'aperçu ne sont pas garanties. L'aperçu affiche également un autre barème de participations, qui montre les effets d'une réduction hypothétique du barème de participations sur les valeurs de votre contrat.

Lorsque les barèmes pour la Vie Accélération Sun Life avec participation changent, ces projections changeront également dans l'avenir. Les projections pour chaque contrat individuel changeront, ce qui aura une incidence sur les valeurs non garanties de votre contrat.

Les graphiques suivants illustrent le point d'équilibre des participations projeté et le capital-décès total projeté dans l'avenir pour le même contrat à l'aide de deux barèmes de participations différents. Cet exemple n'est fourni qu'à titre indicatif et ne tient pas compte de votre situation particulière.



* Le capital-décès total n'est pas garanti.



* Le capital-décès total n'est pas garanti.

A man in a grey t-shirt and yellow shorts is running on a dirt path. In the background, there is a large stone archway, possibly part of a bridge or a park structure, with trees and a clear sky. The scene is lit with warm, golden light, suggesting late afternoon or early morning.

Il est important de préciser que même les valeurs projetées de l'autre barème de participations ne sont pas garanties et qu'elles ne constituent pas une indication de ce qui pourrait se produire dans le pire des scénarios.

Mesures de sécurité pour protéger vos intérêts en tant que propriétaire d'un contrat avec participation

Le compte des contrats avec participation de la Sun Life est un compte distinct

Comme l'exige la loi, la Sun Life maintient un compte pour ses contrats avec participation, lequel est distinct des comptes relatifs aux contrats sans participation et à ses autres activités. Le compte des contrats avec participation de la Sun Life a ses propres registres relatifs à l'actif, au passif, aux primes et aux bénéfices des contrats avec participation.

Conseil d'administration de la Sun Life (le « conseil »)

Le conseil décide si des participations seront attribuées ou non. Il détermine également le barème de participations qui sera utilisé pour les attribuer. Les participations sont revues au moins une fois par année. Le conseil tient compte de la recommandation relative aux participations formulée par l'actuaire désigné de la Sun Life, qui applique pour ce faire des pratiques et des principes actuariels généralement reconnus. Avant d'annoncer les participations annuelles, le conseil doit examiner le rapport écrit indiquant que les participations projetées sont conformes aux politiques sur les participations de la Sun Life.

Processus de gestion des participations

Lors de notre démutualisation, les contrats admissibles qui avaient été établis avant la démutualisation ont été regroupés et placés dans des comptes auxiliaires distincts dans le compte des contrats avec participation. Ces comptes auxiliaires sont désignés par les termes blocs fermés. Les contrats Vie Accélération Sun Life avec participation, de même que les contrats établis depuis la démutualisation, seront conservés dans un bloc ouvert.

Les bénéfices réalisés par le bloc ouvert sont identifiés de façon distincte. Les lois régissant les assurances comportent des restrictions quant au montant des bénéfices qui peuvent être cédés aux actionnaires. Par exemple, le seuil actuel applicable à la Sun Life permet que moins de 3 % des participations attribuées aux propriétaires de contrats avec participation au cours de l'exercice puissent être transférées dans les bénéfices destinés aux actionnaires.

Nous déposons chaque année un rapport auprès des organismes de réglementation du gouvernement fédéral

L'actuaire désigné de la Sun Life applique les pratiques et les principes actuariels adoptés par l'Institut canadien des actuaires. Il examine annuellement le statut en cours des blocs fermés et des blocs ouverts et transmet un rapport détaillé de ses conclusions au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). L'actuaire désigné fournit également chaque année une confirmation au BSIF comme quoi les contrats avec participation sont gérés de façon appropriée et conformément aux plans de démutualisation, à nos règles internes ainsi qu'aux règles établies par le BSIF avant la démutualisation.

Conséquences fiscales

Les avances sur contrat et les retraits peuvent être assujettis à l'impôt. Demandez à votre conseiller de vous donner plus de précisions à ce sujet.

La Vie Accélération Sun Life avec participation est considérée comme un contrat d'assurance-vie exonéré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Cela signifie que les valeurs de rachat croissent à l'intérieur du contrat d'une façon fiscalement avantageuse, selon les limites prescrites par la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

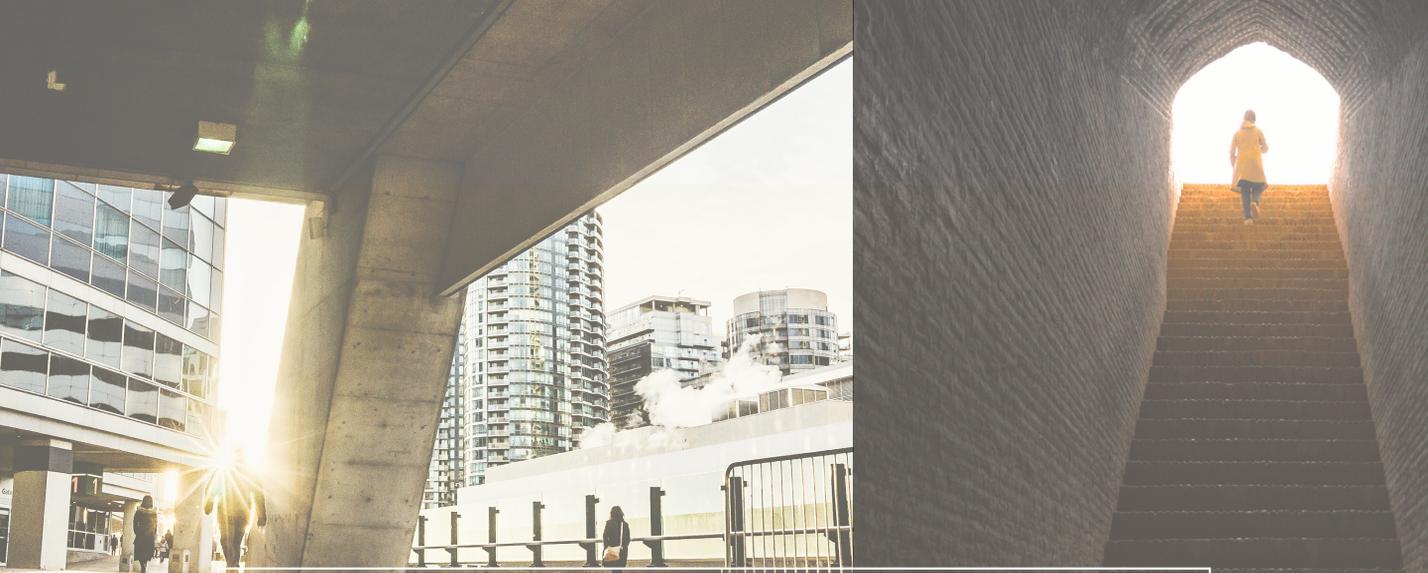
Chaque option de participations comporte un traitement fiscal différent :

- › Complément d'assurance : les participations sont utilisées pour acheter une combinaison d'assurance temporaire annuelle et de bonifications d'assurance libérée, et ne sont pas imposables.
- › Bonifications d'assurance libérée : les participations sont utilisées pour acheter des bonifications d'assurance libérée et ne sont pas imposables.
- › Participations capitalisées : les participations versées réduisent le coût de base rajusté (CBR) du contrat. Les participations sont imposables dans la mesure où elles dépassent le CBR. Les participations sont transférées dans le compte de participations capitalisées dans lequel l'intérêt couru est imposable.
- › Paiement comptant : les participations réduisent le CBR du contrat. Les participations sont imposables dans la mesure où elles dépassent le CBR.

Si vous décidez d'accéder aux fonds de votre contrat au moyen d'une avance sur contrat ou d'un retrait, l'ensemble de l'opération ou une partie de celle-ci peut être imposable. Tant les avances sur contrat que les retraits effectués de votre contrat sont considérés comme des dispositions aux fins de l'impôt. Discutez des conséquences fiscales avec votre conseiller avant de choisir l'une des options.

Les renseignements d'ordre fiscal énoncés sont basés sur les lois en vigueur au Canada au moment d'imprimer le présent guide. Les règles fiscales peuvent changer à n'importe quel moment et l'administration du contrat et de ses options sera modifiée en conséquence. Ces renseignements sont d'ordre général. Discutez des conséquences fiscales de votre contrat avec votre comptable ou votre conseiller fiscal.

Le saviez-vous? *Le coût de base rajusté (CBR) est habituellement calculé à l'aide d'une formule complexe qui tient compte de tous les paiements, de tous les retraits, de toutes les avances sur contrat et de toutes les primes. Par exemple, les paiements de primes augmentent le CBR alors que les retraits en espèces ou les avances sur contrat (intérêts compris) diminuent le CBR.*



Vie Accélération Sun Life avec participation – une solution idéale pour vous payée en huit ans

La Vie Accélération Sun Life avec participation fournit de l'assurance-vie permanente qui protège votre famille, votre entreprise et votre actif pour vous aider à atteindre vos objectifs à court et à long terme. Si vous souhaitez minimiser le nombre d'années pendant lesquelles vous serez tenu de payer votre contrat, ainsi qu'une diversification de l'actif, le paiement sur huit ans garanti peut s'avérer une solution pour vous. Vous avez l'occasion de créer un contrat qui répond à vos besoins, mais vous n'avez pas à le faire seul. Votre conseiller vous accompagnera à chaque étape pour vous aider à obtenir la combinaison de protection et de garanties facultatives qui répond à vos besoins actuels et futurs.



Pourquoi choisir la Sun Life pour l'assurance-vie avec participation?

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale. Au Canada, nous avons commencé à vendre de l'assurance-vie en 1871. Depuis, nous avons pris l'engagement d'aider les gens à atteindre une sécurité financière durable grâce à des produits de pointe, des conseils d'expert et des solutions novatrices. Ce choix nous a permis de faire connaître la Sun Life, une compagnie digne de confiance.

Le saviez-vous?

À l'automne 2018, nous avons lancé le réseau Lumino Santé. La création de cette plateforme est un moyen pour la Sun Life d'honorer son engagement d'aider les Canadiens à atteindre un mode de vie sain. À titre de premier réseau canadien de ressources en santé, LuminoSante.ca aide les gens d'ici à trouver des professionnels de la santé à proximité en quelques clics. Le réseau leur donne aussi accès à des ressources et à des innovations qui encouragent un mode de vie sain. En 2019, Lumino Santé a gagné un prix de PwC dans la catégorie Réinventeur pour sa plateforme novatrice qui a changé le visage de l'industrie.

Lumino
Santé

Une innovation de la  Sun Life

Des questions? Nous sommes là pour vous aider.

Demandez à votre conseiller de vous parler de la Sun Life dès aujourd'hui!

Pour en savoir plus, visitez le site sunlife.ca.

Appelez le 1-877-SUN-LIFE (1-877-786-5433).

Nous travaillons pour vous aider à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.



La vie est plus radieuse sous le soleil